



CESU 24

Catalogue

Formation



Ce catalogue est destiné à vous faire découvrir l'offre de formation du Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de la Dordogne : CESU 24

Le CESU 24 est une unité fonctionnelle du SAMU 24, habilitée et agréée en qualité de centre de formation par l'Agence Régionale de la Santé Nouvelle Aquitaine (ARS NA). Il fait partie du Pôle « Samu Urgences Réanimation » du Centre Hospitalier de Périgueux.

Le CESU 24 a pour mission de contribuer à la formation initiale et continue relative à la prise en charge de l'urgence médicale, en situation quotidienne et d'exception, ainsi qu'à la formation relative à la gestion des crises sanitaires, pour les professionnels de santé, mais aussi pour toute personne travaillant dans une structure sanitaire ou médico-sociale.

Le CESU 24 participe à la recherche en pédagogie appliquée, à la promotion de l'éducation à la santé et à la prévention des risques sanitaires.

Afin d'assurer sa mission, le CESU 24 s'engage dans des valeurs fondatrices, partagées par son association nationale (ANCESU), à savoir :

LA COMPÉTENCE.

Les formateurs du CESU 24 constituent une équipe pluri-professionnelle composée de professionnels de santé en exercice dans une structure de médecine d'urgence, de bloc opératoire ou dans un service de réanimation. Ils ont tous bénéficié d'une formation en pédagogie. Ils sont experts dans leur domaine d'activité et soucieux de dispenser des formations de qualité, adaptées, actualisées et personnalisées aux besoins de formation.

« Enseigner ce que l'on pratique, et pratiquer ce que l'on enseigne »

Cette double compétence fait la force et la légitimité des CESU.

L'EXIGENCE.

Pour maintenir nos compétences d'enseignant et de soignant, nous sommes exigeants vis-à-vis de nos propres pratiques, autant sur la maîtrise du contenu scientifique que sur les dernières méthodes pédagogiques.

L'ADAPTABILITÉ.

La pratique en urgence est une pratique d'adaptation. Notre conception pédagogique doit l'être également.

- Nous adaptons nos séquences d'enseignement afin de répondre au mieux aux besoins de formation exprimés et/ou évalués.
- Nous nous déplaçons dans les différents services ou structures pour contextualiser nos formations.
- Nous adaptons nos conducteurs et techniques pédagogiques aux représentations et connaissances antérieures de nos apprenants.
- Nous faisons appel à des partenaires d'autres disciplines en santé pour profiter de leur expertise et la faire partager.
- Nous sommes en capacité de nous adapter aux personnes en situation de handicap. Toute personne dans cette situation est invitée à prendre contact avec le secrétariat du CESU pour évaluer et répondre au mieux au besoin

Nous mettons en œuvre des méthodes de pédagogie active afin de favoriser le transfert des compétences.

L'ENGAGEMENT.

Le CESU 24 s'engage à suivre les directives nationales, à travers le ministère de la santé ou encore l'Association Nationale des Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence (ANCESU)

L'HUMANISME.

« L'humanisme est une philosophie qui se donne pour fin l'épanouissement de l'homme » (Dictionnaire Larousse).

Le respect, l'empathie, la confiance et la bienveillance correspondent aux valeurs du CESU 24. De ce fait, des principes déontologiques s'appliquent.

Le formateur est tenu au respect du secret professionnel dans le cadre de sa mission ainsi qu'au devoir de réserve.

Le formateur doit être attentif à ne formuler aucune remarque d'ordre personnel, politique ou religieux, qui pourrait discréditer une personne, un groupe ou une institution.

Le formateur doit rappeler les consignes de bienveillance entre les participants (non-jugement, confidentialité, respect...).

Créé en 2005, le CESU 24 a diversifié son offre de formations et a formé 1902 apprenants en 2023. Il fait partie du Réseau Régional d'Enseignement des Soins d'Urgence de Nouvelle Aquitaine (RESU NA). Nous espérons pouvoir prochainement vous accueillir au CESU 24.

ÉDITO

AFGSU - ATTESTATIONS DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE

	● AFGSU de niveau 1	06
	● AFGSU de niveau 2	07
	● Recyclage GSU	08

AFGSU SPÉCIALISÉES

	● AFGSU Spécialisée face à un Risque Epidémique et Biologique (REB)	10
	● AFGSU Spécialisée sur le Damage Control	11
	● AFGSU Spécialisée face aux risques nucléaires, radiologiques et chimiques (NRC)	13

FORMATIONS À L'URGENCE ADAPTÉES AU MILIEU PROFESSIONNEL

	● Formation aux « gestes d'urgence en EHPAD »	16
	● Formation « Unité Mobile Hospitalière Paramédicalisée» (UMH-P)	17
	● Formation « Arrêt cardio-respiratoire en service de soins »	18
	● Formation « Principes de communication en Salle d'Accueil des Urgences Vitales »	19
	● Formation « Prévention et gestes d'urgences pédiatriques »	20
	● Formation « Médecins Correspondants Samu »	21
	● Formation « Recyclage Médecins Correspondants Samu »	22
	● Formation au Protocole de coopération « Evaluation du bilan radiologique requis et sa demande anticipée par l'IOA en lieu et place du médecin pour les patients se présentant avec un traumatisme de membre dans un service d'urgence »	23

FORMATIONS TOUT PUBLIC

	● Formation « PSC 1 »	25
	● Formation « Les gestes qui sauvent »	26

AUTRES FORMATIONS

	● Formation à la demande selon des besoins spécifiques	27
---	--	----

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

30-31



PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

Directeur du CESU

Dr Eve KAMMER

Responsable du Service de Médecine d'Urgence du Centre Hospitalier de Périgueux

Dr Olivier ELY

Cadre de Santé

Madame Nadine VIGNE

IDE Coordinatrice Pédagogique

Madame Nelly GROS MEYLEU

Secrétariat

Madame Karine LABRUNIE

Les Formateurs

Des médecins, des infirmiers, des ambulanciers et des auxiliaires de régulation médicale expérimentés du pôle Samu-Urgences-Réanimation du Centre Hospitalier de Périgueux.



AFGSU

ATTESTATIONS DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE



- AFGSU de niveau 1
- AFGSU de niveau 2
- Recyclage GSU

06
07
08

Public cible

Personnels, non-professionnels de santé, exerçant au sein d'établissement de santé ou médicaux sociaux, auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée, au quotidien et en situation sanitaire exceptionnelle (SSE)
- Développer les compétences en lien avec l'activité professionnelle tout au long de la vie

Durée de la formation

2 jours soit 14 heures

Dates

Plusieurs sessions sont planifiées sur l'année, veuillez nous contacter

Validité de la formation

4 ans

Nous contacter :

CESU 24
80, avenue Georges
Pompidou
24000 Périgueux
cesu24@ch-perigueux.fr
Téléphone : 05.53.45.28.06

AFGSU de niveau 1

Taux de réussite 2023 :

100%

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 - AFGSU 1
Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'AFGSU

■ Contenu :

- **adapté aux besoins des participants et de leur mode d'exercice professionnel**
Identification d'un danger immédiat, mise en œuvre d'une protection adaptée et réalisation de l'alerte

1. Module « **urgences vitales** » :

- Identification des situations d'inconscience, d'obstruction des voies aériennes, d'hémorragie et d'arrêt cardio-respiratoire
- Mise en œuvre de gestes et de matériels adéquats

2. Module « **urgences potentielles** » :

- Identification des signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme cutané ou osseux, d'une brûlure et mise en œuvre de gestes adéquats

3. Module « **urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles** » :

- Identification du concept de SSE
- Identification de son rôle dans le plan de gestion d'une SSE dans son établissement
- Identification d'un danger dans l'environnement et application des règles de protection face à un risque NRBC-E

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de ses connaissances théoriques et pratiques :

- Etudes de cas
- Mises en situations professionnelles
- Ateliers pratiques
- Supports audio-visuels et multimédias

■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

■ Intervenants

Formateurs AFGSU, ambulanciers, infirmiers et médecins en postes dans une structure d'urgence

■ Directeur médical

Dr Eve KAMMER

■ Coût et organisation de la formation

- 230 euros par personne
- 6 à 12 personnes par formateur

Une convention sera établie avec le Centre Hospitalier de Périgueux

■ Horaires :

8h30 à 17h00 avec 1 heure de pause repas.

Bulletin d'inscription à compléter disponible en annexe



■ Évaluation et validation des acquis :

- Présence obligatoire
- Participation active de l'apprenant
- Evaluation sommative des gestes enseignés
- Formation certificative avec délivrance de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence niveau 1

■ Prérequis :

Aucun

Public cible

- Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique et étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé.
- Personnes titulaires à l'article R. 451-95 451-88 du code de l'action sociale et des familles ou en cours de formation.
- Personnes titulaires du diplôme assistants de régulation médicale ou en cours de formation.
- Assistants médicaux
- Préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale.
- Auxiliaires ambulanciers

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée, au quotidien et en situation sanitaire exceptionnelle (SSE)
- Développer les compétences en lien avec l'activité professionnelle tout au long de la vie

Durée de la formation

3 jours soit 21 heures

Dates

Plusieurs sessions sont planifiées sur l'année, veuillez nous contacter

Validité de la formation

4 ans

AFGSU de niveau 2

Taux de réussite 2023 :
99,99 %

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 - AFGSU 2.
Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'AFGSU

■ Contenu :

- **adapté aux besoins des participants et de leur mode d'exercice professionnel**
Identification d'un danger immédiat, mise en œuvre d'une protection adaptée et réalisation de l'alerte

1. Module « **urgences vitales** » :

- Identification des situations d'inconscience, d'obstruction des voies aériennes, d'hémorragie et d'arrêt cardio-respiratoire
- Mise en œuvre de gestes et de matériels adéquats
- Utilisation du matériel d'urgence et de surveillance
- Mise en œuvre d'une oxygénothérapie si besoin
- Connaissance des techniques d'hygiène de base

2. Module « **urgences potentielles** » :

- Identification des signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme cutané ou osseux, d'une brûlure et mise en œuvre de gestes adéquats
- Mise en œuvre de mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant dans le cadre d'un accouchement inopiné.

3. Module « **urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles** » :

- Identification du concept de SSE
- Identification de son rôle dans le plan de gestion d'une SSE dans son établissement
- Identification d'un danger dans l'environnement et application des règles de protection face à un risque NRBC-E

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de ses connaissances théoriques et pratiques :

- Etudes de cas
- Mises en situations professionnelles
- Ateliers pratiques
- Supports audio-visuels et multimédias

■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

■ Intervenants

Formateurs AFGSU, ambulanciers, infirmiers et médecins en postes dans une structure d'urgence

■ Directeur médical

Dr Eve KAMMER

■ Coût et organisation de la formation

- 390 euros par personne
 - 6 à 12 personnes par formateur
- Une convention sera établie avec le Centre Hospitalier de Périgueux

■ Horaires : 8h30 à 17h00 avec 1 heure de pause repas.

Bulletin d'inscription à compléter disponible en annexe

Nous contacter :

CESU 24
80, avenue Georges
Pompidou
24000 Périgueux
cesu24@ch-perigueux.fr
Téléphone : 05.53.45.28.06

■ Évaluation et validation des acquis :

- Présence obligatoire
- Participation active de l'apprenant
- Évaluation sommative des gestes enseignés
- Formation certificative avec délivrance de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence niveau 2

■ Prérequis :

Aucun

Public cible

- Personnels, non-professionnels de santé, exerçant au sein d'établissement de santé ou médicaux sociaux, auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé
- Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique et étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé.
- Personnes titulaires à l'article R. 451-95 451-88 du code de l'action sociale et des familles ou en cours de formation.
- Personnes titulaires du diplôme assistants de régulation médicale ou en cours de formation.
- Assistants médicaux
- Préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale.
- Auxiliaires ambulanciers

Objectifs pédagogiques

- Mobiliser et actualiser les compétences nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, avec ou sans matériel et en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
- Approfondir les compétences en lien avec l'activité professionnelle tout au long de la vie

Durée de la formation

1 jour soit 7 heures

Dates

Plusieurs sessions sont planifiées sur l'année, veuillez nous contacter Bulletin d'inscription à compléter disponible en annexe

Validité de la formation

4 ans

Recyclage gestes et soins d'urgence

■ Contenu :

- adapté aux besoins des participants et de leur mode d'exercice professionnel

1. Réactivation de la prise en charge sur le module « **urgences vitales** » :
 - Identification d'un danger immédiat et mise en œuvre d'une protection adaptée
 - Mise en œuvre de l'alerte
 - Identification des situations d'inconscience, d'obstruction des voies aériennes, d'hémorragie et d'arrêt cardio-respiratoire
 - Mise en œuvre de gestes et de matériels adéquats
 - Utilisation du matériel non invasif de surveillance
2. Réactivation de la prise en charge sur le module « **urgences potentielles** » :
 - Identification des signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme cutané ou osseux, d'une brûlure et mise en œuvre de gestes adéquats
3. Réactivation sur le module « **urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles** » :
 - Contextualisation et intégration d'une partie « COVID »

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de ses connaissances théoriques et pratiques :

- Etudes de cas
- Mises en situations professionnelles
- Ateliers pratiques
- Supports audio-visuels et multimédias

■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

■ Intervenants

Formateurs AFGSU, ambulanciers, infirmiers et médecins en postes dans une structure d'urgence

■ Directeur médical

Dr Eve KAMMER

■ Coût et organisation de la formation

- 150 euros par personne
 - 6 à 12 personnes par formateur
- Une convention sera établie avec le Centre Hospitalier de Périgueux

■ Horaires :

8h30 à 17h00 avec 1 heure de pause repas.

Nous contacter :

CESU 24
80, avenue Georges
Pompidou
24000 Périgueux
cesu24@ch-perigueux.fr
Téléphone : 05.53.45.28.06

■ Évaluation et validation des acquis :

- Présence obligatoire
 - Participation active de l'apprenant
 - Evaluation sommative des gestes enseignés
 - Formation certificative avec délivrance de l'attestation de recyclage de formation aux gestes et soins d'urgence
- ### ■ Prérequis :
- Être titulaire d'un AFGSU en cours de validité



AFGSU SPÉCIALISÉES



- AFGSU Spécialisée face à un Risque Epidémique et Biologique (REB)
- AFGSU Spécialisée sur le Damage Control
- AFGSU Spécialisée face aux risques nucléaires, radiologiques et chimiques (NRC)

10

11

13

Formation Spécialisée face à un Risque Epidémique et Biologique (REB)

Public cible

Professionnels de santé et personnels des établissements de santé, chargés d'assurer la prise en charge de patients suspects d'infection liée à un REB. Le contenu du module est adapté en fonction de la profession des participants et de leur mode d'exercice professionnel.

AFGSU SSE module :

« **Prise en charge de patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique (REB)** » et « **Protection de la collectivité en établissement de santé (ES)** »

■ Contenu :

Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'AFGSU : annexe 10

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principes de gestion du REB et l'organisation de la prise en charge en ES.
- Savoir appliquer la procédure d'alerte de l'ES pour le REB.
- Connaître les bases épidémiologiques actualisées (mod. transmissions) et cliniques des infections liées à un REB.
- Savoir accueillir et dépister les patients suspects (circonstances d'exposition, voyage, présentation clinique, etc.) afin d'identifier le REB lié au bioterrorisme.
- Mettre en œuvre les mesures urgentes pour la prise initiale du patient.
- Savoir protéger de façon adaptée le personnel et la structure de soins :
 - Connaître les mesures barrières et savoir se protéger avec les équipements de protection individuelle adaptés à la situation.
 - Identifier et sécuriser le parcours de soins d'un patient suspect liée à un REB.
 - Gérer les déchets d'activité de soins à risque infectieux.
 - Connaître la conduite à tenir en cas d'exposition à un agent à REB.
 - Identifier les personnes contacts d'un patient suspect d'infection liée à un REB.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de ses connaissances théoriques et pratiques :

- Etudes de cas
- Analyses de situations professionnelles
- Ateliers pratiques
- Supports audio-visuels et multimédias

■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

■ Intervenants

Formateurs AFGSU SSE, infirmiers et médecins en postes dans une structure d'urgence, référents du domaine

■ Directeur médical

Dr Eve KAMMER

Durée de la formation

1/2 journée soit 3 heures 1/2

■ Coût

100 euros par personne

6 à 12 personnes par formateur

Une convention sera établie avec le Centre Hospitalier de Périgueux

■ Organisation de la formation

Maximum 15 personnes

par formateur

Une convention sera établie avec le

Centre Hospitalier de Périgueux

■ **Horaires** : 8h30 à 12h00 ou 14h00 à 17h30

Dates

Plusieurs sessions sont planifiées sur l'année, veuillez nous contacter

Taux de réussite 2023 :

100%

Nous contacter :

CESU 24

80, avenue Georges

Pompidou

24000 Périgueux

cesu24@ch-perigueux.fr

Téléphone : 05.53.45.28.06

■ Évaluation et validation des acquis :

- Présence obligatoire
- Participation active de l'apprenant
- Evaluation sommative des gestes enseignés

- Formation certificative avec délivrance de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence SSE REB annexe 10

■ Prérequis :

Être titulaire du module « urgences collectives et SSE » de l'AFGSU 1 ou 2 en cours de validité.

Validité de la formation

1 an

Bulletin d'inscription à compléter disponible en annexe

Formation Spécialisée sur le Damage Control

Taux de réussite 2023 :
100%

Public cible

- Professionnels de santé et personnels des SAMU, des SMUR et concourant à l'aide médicale urgente
 - Professionnels de santé et personnels des établissements de santé, chargés d'assurer la prise en charge d'un afflux de patients blessés en établissement de santé
 - Professionnels de santé et personnels des SAMU, des SMUR et des établissements de santé, chargés d'assurer la mise en œuvre de technique de « damage control »
- Le contenu du module est adapté en fonction de la profession des participants et de leur mode d'exercice professionnel.

AFGSU SSE module :

- « Prise en charge d'une urgence collective en pré-hospitalier »
- « Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé »
- « Stratégie médicale de Damage Control »

■ Contenu :

Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'AFGSU : Annexe 3, 4 et 5

Objectifs pédagogiques

- Connaître le plan d'organisation de la réponse de sécurité civile « nombreuses victimes » (ORSEC NOVI) et son articulation avec le dispositif d'organisation de la réponse sanitaire (ORSAN) (plan ORSAN « afflux massif de victimes » (AMAVI))
- Identifier le rôle du service d'aide médicale urgente (SAMU), des structures mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR), de la cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) et de l'agence régionale de la santé (ARS) dans l'organisation du plan ORSEC NOVI
- Connaître les principes de régulation médicale des urgences collectives
- Connaître les principes de triage et d'initiation du parcours de soins des patients dans le cadre de la régulation médicale
- Connaître les techniques de prise en charge des victimes notamment les spécificités pédiatriques
- Connaître les modalités de traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance
- Connaître la composition et les modalités de déploiement des postes sanitaires mobiles (PSM)
- Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès
- Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les victimes et parmi les personnels et professionnels de santé intervenants
- Connaître les principes et l'organisation de la prise en charge d'un afflux de victimes en établissements de santé, les principes de triage et le parcours de soins des patients
- Comprendre le rôle du directeur médical de crise et des différents professionnels de santé et personnels intervenants
- Connaître les organisations spécifiques des plateaux techniques d'accueil (SAU, bloc opératoire, imagerie, salle de soins post-interventionnel, réanimation, etc.)
- Connaître les principes de triage et de prise en charge des victimes par armes de guerre et des autres blessés graves en pré hospitalier et en intra hospitalier
- Identifier les différentes phases du « damage control » dans le parcours de soins du blessé (pré hospitalier, accueil hospitalier, chirurgical)
- Maîtriser les indications et les techniques de « damage control » en fonction de la spécialité de chaque intervenant
- Connaître les contraintes sécuritaires liées à ce type de situation et leurs conséquences sur l'organisation des secours et des soins

Formation Spécialisée sur le Damage Control Suite

Durée de la formation

2 jours soit 14 heures

Dates

Plusieurs sessions sont planifiées sur l'année, veuillez nous contacter Bulletin d'inscription à compléter disponible en annexe

Validité de la formation

1 an



Nous contacter :

CESU 24
80, avenue Georges
Pompidou
24000 Périgueux
cesu24@ch-perigueux.fr
Téléphone : 05.53.45.28.06

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de ses connaissances théoriques et pratiques :

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de ses connaissances théoriques et pratiques :

- Etudes de cas
- Analyses de situations professionnelles
- Ateliers pratiques
- Supports audio-visuels et multimédias
- Mise en situation professionnelles
- Simulations procédurales

■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

■ Intervenants

Formateurs AFGSU SSE, infirmiers et médecins en postes dans une structure d'urgence, référents du domaine

■ Directeur médical

Dr Eve KAMMER

■ Coût

300 euros par personne

■ Organisation de la formation

6 à 12 personnes par formateur
Une convention sera établie avec le Centre Hospitalier de Périgueux

■ Horaires :

8h30 à 17h00 dont 1 heure de pause repas



■ Évaluation et validation des acquis :

- Présence obligatoire
- Participation active de l'apprenant
- Evaluation sommative des procédures et gestes enseignés
- Formation certificative avec délivrance de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence SSE annexe 7, 8 et 9

■ Prérequis :

Être titulaire du module « urgences collectives et SSE » de l'AFGSU 1 ou 2 en cours de validité.

Formation Spécialisée face aux risques nucléaires, radiologiques et chimiques (NRC)

Public cible

- Professionnels de santé et personnels des établissements de santé chargés d'accueillir et/ou de prendre en charge des victimes potentiellement contaminées. Professionnels de santé et personnels des SAMU/SMUR, SAU et autres structures de soins des établissements de santé, chargés d'assurer la prise en charge des patients victimes d'agents NRC
 - Professionnels de santé et personnels des établissements de santé participant à la mise en œuvre d'une unité de décontamination approfondie hospitalière
- Le contenu du module est adapté en fonction de la profession des participants et de leur mode d'exercice professionnel.

AFGSU SSE module :

« Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs nucléaire, radiologique, chimique (NRC) »

« Décontamination hospitalière approfondie »

« Prise en charge des patients victimes d'agents nucléaires, radiologiques et chimiques »

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de ses connaissances théoriques et pratiques :

Objectifs pédagogiques

- Assurer l'accueil et la prise en charge de victimes potentiellement contaminées pour lesquelles il est nécessaire de revêtir un équipement de protection individuelle (EPI)
- Caractériser les risques d'intoxication liés aux contaminations NRC pour les victimes et les personnels
- Mettre en œuvre les procédures de décontamination d'urgence
- Identifier et maîtriser l'utilisation des équipements de protection individuels et collectifs en fonction des différents risques et des capacités de décontamination de l'établissement de santé
- Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination NRC
- Connaître les contraintes logistiques et physiologiques liées au port des différents EPI NRC
- Connaître les principes et les indications de la décontamination approfondie
- Identifier et comprendre les différentes phases d'une décontamination approfondie, les moyens nécessaires à sa réalisation, les fonctions et tâches des personnels soignants et logistiques
- Savoir mettre en œuvre une unité de décontamination hospitalière fixe et/ou mobile pour assurer la décontamination approfondie des victimes (activation, moyens de communication, supervision, etc.)
- Savoir intervenir en cas de malaise d'un personnel pendant la décontamination
- Organiser la rotation et la décontamination des personnels et assurer leur traçabilité
- Connaître les modalités d'élimination et/ou de décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés
- Identifier un risque NRC dès la régulation médicale ou à l'accueil des urgences à partir des éléments de contexte, des moyens de détection et recueil des signes cliniques
- Connaître les principes de prise en charge des patients en pré hospitalier, en intra hospitalier et de traitement des intoxications par agents NRC
- Savoir assurer, sous EPI, le triage et la prise en charge des patients en urgence vitale tout en procédant aux mesures de décontamination (mise en condition, administration d'antidotes)
- Connaître les indications et savoir administrer les médicaments antidotes disponibles dans les PSM et les autres moyens projetables.

Formation Spécialisée face aux risques nucléaires, radiologiques et chimiques (NRC) Suite

Durée de la formation

3 jours soit 21 heures

Dates

Plusieurs sessions sont planifiées sur l'année, veuillez nous contacter. Bulletin d'inscription à compléter disponible en annexe

Validité de la formation

1 an



Nous contacter :

CESU 24
80, avenue Georges
Pompidou
24000 Périgueux
cesu24@ch-perigueux.fr
Téléphone : 05.53.45.28.06

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de ses connaissances théoriques et pratiques :

- Etudes de cas
- Analyses de situations professionnelles
- Ateliers pratiques
- Supports audio-visuels et multimédias
- Mise en situation professionnelles
- Simulations procédurales

■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

■ Intervenants

Formateurs AFGSU SSE, infirmiers, médecins, référents dans ce domaine

■ Directeur médical

Dr Eve KAMMER

■ Coût

450 euros par personne

■ Organisation de la formation

6 à 12 personnes par formateur
Une convention sera établie avec le Centre Hospitalier de Périgueux

■ Horaires :

8h30 à 17h00 dont 1 heure de pause repas



■ Évaluation et validation des acquis :

- Présence obligatoire
- Participation active de l'apprenant
- Evaluation sommative des procédures et gestes enseignés
- Formation certificative avec délivrance de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence SSE annexe 3, 4 et 5

■ Prérequis :

Être titulaire du module « urgences collectives et SSE » de l'AFGSU 1 ou 2 en cours de validité.



FORMATIONS À L'URGENCE ADAPTÉES AU MILIEU PROFESSIONNEL



● Formation aux « gestes d'urgence en EHPAD »	16
● Formation « Unité Mobile Hospitalière Paramédicalisée » (UMH-P)	17
● Formation « Arrêt cardio-respiratoire en service de soins »	18
● Formation « Principes de communication en Salle d'Accueil des Urgences Vitales »	19
● Formation « Prévention et gestes d'urgences pédiatriques »	20
● Formation « Médecins Correspondants Samu »	21
● Formation « Recyclage Médecins Correspondants Samu »	22
● Formation au Protocole de coopération « Evaluation du bilan radiologique requis et sa demande anticipée par l'IOA en lieu et place du médecin pour les patients se présentant avec un traumatisme de membre dans un service d'urgence »	23

Taux de réussite 2023 :
100%

Public cible

Professionnels de santé et personnels des EHPAD.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, avec matériel et dans l'attente du renfort médical
- S'approprier les outils (fiche bilan) pour structurer et sécuriser la communication lors de la transmission de l'alerte au SAMU
- Etre sensibilisé aux risques collectifs en EHPAD
- Développer les compétences en lien avec l'activité professionnelle tout au long de la vie

Durée de la formation

3 jours soit 21 heures

Dates

Plusieurs sessions sont planifiées sur l'année, veuillez nous contacter Bulletin d'inscription à compléter disponible en annexe

Validité de la formation

4 ans

Nous contacter :

CESU 24
80, avenue Georges Pompidou
24000 Périgueux
cesu24@ch-perigueux.fr
Téléphone : 05.53.45.28.06

Formation aux gestes d'urgence en EHPAD

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

■ Contenu :

- **adapté aux besoins des participants et de leur mode d'exercice professionnel**
Identification d'un danger immédiat, mise en œuvre d'une protection adaptée et réalisation de l'alerte

1. Module « **urgences vitales** » :

- Identification des situations d'inconscience, d'obstruction des voies aériennes, d'hémorragie et d'arrêt cardio-respiratoire
- Mise en œuvre de gestes et de matériels adéquats
- Utilisation du matériel d'urgence et de surveillance
- Mise en œuvre d'une oxygénothérapie si besoin
- Connaissance des techniques d'hygiène de base

2. Module « **urgences potentielles** » :

- Identification des signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme cutané ou osseux, d'une brûlure et mise en œuvre de gestes adéquats
- Mise en œuvre de mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant dans le cadre d'un accouchement inopiné.

3. Module « **urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles** » :

- Identification du concept de Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)
- Identification de son rôle dans le plan de gestion d'une SSE dans son établissement
- Identification d'un danger dans l'environnement et application des règles de protection face à un risque NRBC-E

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de ses connaissances théoriques et pratiques :

- Etudes de cas
- Mises en situations professionnelles
- Ateliers pratiques
- Supports audio-visuels et multimédias

■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

■ Intervenants

Formateurs AFGSU, ambulanciers, infirmiers et médecins en postes dans une structure d'urgence

■ Directeur médical

Dr Eve KAMMER

■ Coût et organisation de la formation

Financé par l'ARS dans le cadre du programme formation en EHPAD.
16 personnes maximum par groupe.

La formation se déroule « in situ » dans plusieurs EHPAD « hôtes » du département.

Une convention sera établie avec le Centre Hospitalier de Périgueux.

■ Horaires :

8h30 à 17h00 avec 1 heure de pause repas.

■ Évaluation et validation des acquis :

- Présence obligatoire
- Participation active de l'apprenant
- Evaluation sommative des gestes enseignés
- Formation certificative avec délivrance de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 ou 2 (selon qualification de l'apprenant)

■ Prérequis :

Aucun

Public cible

- Infirmier exerçant dans une structure d'urgence avec une expérience dans la pratique de l'activité spécifique de SMUR
- Ambulancier exerçant dans une structure d'urgence avec une expérience dans la pratique de l'activité spécifique de SMUR
- Faisant fonction de conducteur SMUR exerçant dans une structure d'urgence avec une expérience dans la pratique de l'activité spécifique de SMUR

Objectifs pédagogiques

- Connaître les modalités de déclenchement et les conditions d'exercice d'une UMH-P selon les recommandations
- Développer ses compétences afin d'assurer la prise en charge en binôme d'un patient en préhospitalier en l'absence de médecin SMUR
- Recueillir les éléments anamnestiques, cliniques et paracliniques
- Transmettre le bilan reprenant les éléments clés en utilisant les outils de communication adaptés
- Adapter la prise en soins en relation avec le médecin régulateur du SAMU
- Mettre en œuvre ou participer à la mise en œuvre des Protocoles Infirmiers de Soins d'Urgence (PISU)
- Utiliser les outils de télémédecine (ECG, Visio régulation...)
- Assurer la surveillance permanente du patient
- Communiquer de manière adaptée avec les différents intervenants, le patient et son entourage
- Respecter les règles du secret professionnel vis-à-vis des autres intervenants
- Respecter les critères de sécurité et d'hygiène lors d'une intervention

Durée de la formation

2 jours soit 14 heures après validation du livret de positionnement

Validité de la formation

2 ans

Dates

Plusieurs sessions sont planifiées sur l'année, veuillez nous contacter. Bulletin d'inscription à compléter disponible en annexe

Nous contacter :

CESU 24
80, avenue Georges Pompidou
24000 Périgueux
cesu24@ch-perigueux.fr
Téléphone : 05.53.45.28.06

Formation Unité Mobile Hospitalière Paramédicalisée (UMH-P)

■ Compétence :

Intervenir en équipe UMH-P, dans le respect du champ de compétences de chaque professionnel pour la prise en charge d'un patient pour toute situation d'urgence médicale ne nécessitant pas la présence physique d'un médecin ou éventuellement dans l'attente de son intervention, à la suite d'un déclenchement par le SAMU et sous la responsabilité du médecin régulateur du SAMU.

■ Contenu de la formation

Adapté aux besoins des participants et de leur mode d'exercice professionnel

Identification du contexte réglementaire des EPMU et du champ d'intervention de l'équipe.

Mise en œuvre des différents Protocoles Infirmiers de Médecine d'Urgence
Sensibilisation au concept des facteurs humains

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de ses connaissances théoriques et pratiques, ainsi que le transfert de ses apprentissages.

Contenu adapté aux besoins des participants et de leur mode d'exercice professionnel.

Séances de simulation immersive

Analyse de situations professionnelles

Ateliers pratiques

Supports audio-visuels et multimédias

■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

■ Intervenants

Formateurs AFGSU, formateurs en simulation, ambulanciers, Infirmiers et médecins en postes dans une structure d'urgence

■ Directeur médical

Dr Eve KAMMER

■ Coût

500 € par personne

■ Organisation de la formation

6 à 12 personnes par groupe

Inscription préconisée en binôme ambulancier / infirmier. Formation sur le site du centre hospitalier de Périgueux

■ Horaires :

8h30 à 17h00 avec 1 heure de pause repas

■ Évaluation et validation des acquis :

- Présence obligatoire
- Participation active de l'apprenant
- Participation à au moins une séance de simulation immersive
- Validation du livret de positionnement
- Attestation de présence

■ Prérequis :

Être en poste dans une structure d'urgence depuis au minimum 2 ans, et avoir une expérience en SMUR depuis au moins 1 an.

Être ambulancier en SMUR depuis au moins 1 an.

Être titulaire de l'AFGSU 2 en cours de validité

Valider le parcours pédagogique spécifique à chaque professionnel (ambulancier ou infirmier) portant sur :

- Les champs de compétences respectifs
- Les indications/contre-indications / posologie et modalités d'administration des médicaments
- Le contenu de l'AFGSU 2
- Les modalités d'engagement 'une UMH-P
- Les PISU

Taux de réussite 2023 :
100%

Formation « Arrêt Cardio-Respiratoire en service de soins »

Public cible

Personnel médical, paramédical et technique du service de soins

Objectifs pédagogiques

- Développer et réactualiser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'un arrêt cardio-respiratoire et à sa prise en charge
- Connaître les procédures d'alerte du service de soins
- Réaliser la prise en charge d'un ACR en équipe pluri professionnelle dans le contexte habituel d'exercice de soin avec le matériel du service.
- Savoir manipuler le chariot d'urgence

Durée de la formation

4 heures (horaires à la demande)

Dates

Plusieurs sessions sont planifiées sur l'année, veuillez nous contacter

Bulletin d'inscription à compléter disponible en annexe

Nous contacter :

CESU 24
80, avenue Georges
Pompidou
24000 Périgueux
cesu24@ch-perigueux.fr
Téléphone : 05.53.45.28.06

■ Contenu :

- adapté aux besoins des participants et de leur mode d'exercice professionnel

- Rappels +/- apports théoriques sur la prise en charge d'un ACR selon les dernières recommandations
- Les procédures sur l'alerte en interne
- Le chariot d'urgence : prise en main du matériel et les principaux médicaments de l'arrêt cardio-respiratoire
- Réalisation d'une prise en charge d'un arrêt cardio respiratoire en équipe avec le matériel du service

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active se basant sur les connaissances antérieures de l'apprenant ainsi que sur l'apprentissage en groupe :

- Simulation haute-fidélité
- Ateliers pratiques
- Cas cliniques contextualisés

■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

■ Intervenants

Formateurs AFGSU, ambulanciers, infirmiers et médecins en postes dans une structure d'urgence

■ Directeur médical

Dr Eve KAMMER

■ Coût

120 euros par personne

■ Organisation de la formation

6 à 12 personnes par groupe

Une convention sera établie avec le Centre Hospitalier de Périgueux

■ Lieu de la formation

Dans le service de soins

■ Horaires :

8h30 à 12h30 ou 13h30 à 17h30

Taux de réussite 2023 :

100%



■ Évaluation et validation des acquis :

- Attestation de présence
- Evaluation formative tout au long de la formation au cours des activités réflexives

■ Prérequis :

Aucun

Taux de réussite 2023 :
100%

Public cible

Professionnels de santé exerçant dans un service d'accueil d'urgence

Objectifs pédagogiques

- Mobiliser les différents processus de raisonnement clinique
- Identifier et développer les principes d'organisation (leader, follower)
- Maîtriser son stress, ses émotions et adopter une communication adaptée en SAUV
- Développer sa capacité décisionnelle

Durée de la formation

3h30 (demi-journée)

Dates

Plusieurs sessions sont planifiées sur l'année, veuillez nous contacter.

Bulletin d'inscription à compléter disponible en annexe

Nous contacter :

CESU 24
80, avenue Georges
Pompidou
24000 Périgueux
cesu24@ch-perigueux.fr
Téléphone : 05.53.45.28.06

Formation « Principes de communication en Salle d'Accueil des Urgences Vitales »

■ Contenu :

- adapté aux besoins des participants et de leur mode d'exercice professionnel

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active se basant sur les connaissances antérieures de l'apprenant ainsi que sur l'apprentissage en groupe :

- Simulations immersives
- Travaux de groupe avec cas cliniques issus de situations réelles
- Entraînement gestuel sur simulateur (intra-osseuse, intubation difficile...)

■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

■ Intervenants

Formateurs AFGSU, Formateurs en simulation, ambulanciers, infirmiers et médecins en postes dans une structure d'urgence

■ Directeur médical

Dr Eve KAMMER

■ Coût

120 euros par personne

■ Organisation de la formation

6 personnes par groupe

Une convention sera établie avec le Centre Hospitalier de Périgueux

■ Lieu de la formation

SAUV d'un Service d'Accueil des Urgences

■ Horaires :

9h à 12h30



■ Évaluation et validation des acquis :

- Attestation de présence
- Evaluation formative tout au long de la formation au cours des activités réflexives

■ Prérequis :

Aucun

Taux de réussite 2023 :
100%

Public cible

- Professionnels de santé exerçant auprès d'enfants et/ou de nourrisson

Objectifs pédagogiques

- Mobiliser et actualiser les compétences nécessaires à l'identification d'une urgence pédiatrique à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, avec ou sans matériel et en attendant l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée.
- Approfondir les compétences en lien avec l'activité professionnelle tout au long de la vie

Durée de la formation

4 heures

Dates

Plusieurs sessions sont planifiées à la demande, veuillez nous contacter

Bulletin d'inscription à compléter disponible en annexe

Nous contacter :

CESU 24
80, avenue Georges
Pompidou
24000 Périgueux
cesu24@ch-perigueux.fr
Téléphone : 05.53.45.28.06

Prévention et gestes d'urgences pédiatriques

■ Contenu :

- adapté aux besoins des participants et de leur mode d'exercice professionnel

- Identification de l'arrêt cardio respiratoire pédiatrique et mise en œuvre de gestes adéquats avec ou sans matériel
- Identification d'une situation d'obstruction des voies aériennes en pédiatrie et mise en œuvre de gestes adéquats
- Identification d'une situation d'inconscience en pédiatrie et mise en œuvre de gestes adéquats
- Identification des signes de gravité en pédiatrie d'un traumatisme cutané ou osseux, d'une brûlure et mise en œuvre de gestes adéquats
- Identification des signes de gravité en pédiatrie d'un traumatisme crânien et mise en œuvre des éléments de surveillance
- Réalisation de l'alerte

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de ses connaissances théoriques et pratiques :

- Etudes de cas
- Mises en situations professionnelles
- Ateliers pratiques

■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

■ Intervenants

Formateurs AFGSU, ambulanciers, infirmiers et médecins en postes dans une structure d'urgence

■ Directeur médical

Dr Eve KAMMER

■ Coût et organisation de la formation

100 euros par personne

6 à 12 personnes par groupe

Une convention sera établie avec le Centre Hospitalier de Périgueux

■ Horaires :

8h30 à 12h30

Ou 13h30 à 17h30



■ Évaluation et validation des acquis :

- Attestation de présence

■ Prérequis :

Aucun

Formation « Médecin Correspondant Samu »

Public cible

- Tout professionnel médical volontaire souhaitant intégrer le dispositif de Médecin Correspondant SAMU
- Interne inscrit en DES de médecine générale ayant validé le stage chez le praticien et titulaire ou prétendant d'une licence de remplacement ou encore médecin remplaçant ; certains modules pourront être suivis au cours du semestre d'internat de médecine générale réalisé dans une structure d'urgence validante pour la formation

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les notions théoriques et pratiques indispensables pour intégrer le dispositif du réseau des MCS
- Obtenir les compétences professionnelles permettant la prise en charge des urgences vitales ou potentiellement vitales dans les 30 premières minutes et dans l'attente de l'arrivée d'un équipage SMUR.

Durée de la formation

4 jours de formation dont 2 jours de formation théorique et pratique (soit 14 heures), et 2 jours de stage individuel au sein du département de médecine d'urgence du Centre Hospitalier de Périgueux.

Dates

Plusieurs sessions sont planifiées à la demande, veuillez nous contacter

Validité de la formation

1 an

■ Contenu :

- La formation est théorique et pratique. Elle sera dispensée sous forme modulaire, à savoir :
- Module Organisation de l'Aide Médicale Urgente, Missions et responsabilités MCS et procédures d'intervention
 - Module cardio-respiratoire
 - Module troubles de la conscience
 - Module traumatologie et analgésie
 - Module obstétrical et pathologies circonstancielles
 - Modules techniques médicales et mise en condition du patient

D'autres thèmes pourront être proposés selon les besoins exprimés par les MCS.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de ses connaissances théoriques et pratiques :

- Ateliers pratiques
- Supports audio-visuels et multimédias
- Analyse de pratique à partir de situations professionnelles
- Vignette clinique
- Séances de simulation
- Immersion sur le département de médecine d'urgence

■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

■ Intervenants

Formateurs AFGSU, ambulanciers, infirmiers et médecins en postes dans une structure d'urgence

■ Directeur médical

Dr Eve KAMMER

■ Coût

Nous contacter

■ Organisation de la formation

Maximum 15 personnes par groupe

Une convention sera établie avec le Centre Hospitalier de Périgueux et l'ARS départementale

■ Horaires :

8h30 à 17h00 avec 1 heure de pause repas.

Bulletin d'inscription à compléter disponible en annexe



Nous contacter :

CESU 24

80, avenue Georges Pompidou
24000 Périgueux

cesu24@ch-perigueux.fr

Téléphone : 05.53.45.28.06

■ Évaluation et validation des acquis :

- Pré test et post test
- Présence obligatoire avec attestation de présence
- Participation active de l'apprenant
- Evaluation continue individuelle lors des séances de simulation

■ Prérequis :

Aucun

Taux de réussite 2023 :
100%

Recyclage « Médecin Correspondant Samu »

Public cible

- Tout professionnel médical volontaire souhaitant poursuivre sa participation au sein du dispositif de Médecin Correspondant SAMU
- Interne inscrit en DES de médecine générale ayant validé le stage chez le praticien et titulaire ou prétendant d'une licence de remplacement ou encore médecin remplaçant ; certains modules pourront être suivis au cours du semestre d'internat de médecine générale réalisé dans une structure d'urgence validante pour la formation

Objectifs pédagogiques

- Mobiliser, actualiser et approfondir les compétences professionnelles permettant la prise en charge des urgences vitales ou potentiellement vitales dans les 30 premières minutes et dans l'attente de l'arrivée d'un équipage SMUR.

Durée de la formation

1 jour soit 7 heures

Dates

Plusieurs sessions sont planifiées à la demande, veuillez nous contacter.

Validité de la formation

1 an

Bulletin d'inscription à compléter disponible en annexe

■ Contenu :

La formation est théorique et pratique. Elle sera dispensée sous forme modulaire, à savoir :

- Réactivation sur le module Organisation de l'Aide Médicale Urgente, Missions et responsabilités MCS et procédures d'intervention
- Réactivation sur le module cardio-respiratoire
- Réactivation sur le module « troubles de la conscience »
- Réactivation sur le module traumatologie et analgésie
- Réactivation sur le module obstétrical et pathologies circonstancielles
- Réactivation sur le Module « techniques médicales » et mise en condition du patient

D'autres thèmes pourront être proposés selon les besoins exprimés par les MCS.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de ses connaissances théoriques et pratiques :

- Ateliers pratiques
- Supports audio-visuels et multimédias
- Analyse de pratique à partir de situations professionnelles
- Vignette clinique
- Mises en situations professionnelles

■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

■ Intervenants

Formateurs AFGSU, ambulanciers, infirmiers et médecins en postes dans une structure d'urgence

■ Directeur médical

Dr Eve KAMMER

■ Coût

Nous contacter

■ Organisation de la formation

Maximum 15 personnes par groupe

Une convention sera établie avec le Centre Hospitalier de Périgueux et l'ARS départementale

■ Horaires :

8h30 à 17h00 avec 1 heure de pause repas.

Nous contacter :

CESU 24

80, avenue Georges Pompidou
24000 Périgueux

cesu24@ch-perigueux.fr

Téléphone : 05.53.45.28.06



■ Évaluation et validation des acquis :

- Pré test et post test
- Présence obligatoire avec attestation de présence
- Participation active de l'apprenant
- Evaluation continue individuelle lors des séances de simulation

■ Prérequis :

Formation initiale ou recyclage MCS en cours de validité

Public cible

Infirmier Diplômé d'Etat assurant la fonction d'IOA

Objectifs pédagogiques

- Connaître les fondamentaux d'un protocole de coopération et ses limites d'application,
- Reconnaître et décrire un traumatisme simple et isolé d'un membre, en apprécier le degré de gravité,
- Pratiquer un examen clinique du patient se présentant pour un traumatisme simple et isolé d'un membre,
- Mettre en œuvre un entretien structuré visant à recueillir les données anamnestiques,
- Pratiquer un examen physique du membre traumatisé,
- Repérer et décider des indications et non-indications au bilan radiographique,
- Connaître les principes de radioprotection,
- Conditionner le patient en vue du bilan radiographique et des temps d'attente avant la prise en charge médicale,
- Prendre la décision d'effectuer la demande d'examen radiographique, s'il y a lieu à un bilan radiographique standard, et dans cette hypothèse rédiger la demande,
- Transmettre ses décisions aux médecins, infirmiers, aides-soignantes, manipulateurs en service de radiologie qui prendront en charge le patient dans la suite de son parcours de soins aux Urgences,
- Connaître le cadre réglementaire et organisation du protocole de coopération.

Durée de la formation

Formation théorique de 2 jours, soit 14 heures.

Dates

Plusieurs sessions sont planifiées à la demande, veuillez nous contacter. Bulletin d'inscription à compléter disponible en annexe.

Formation au Protocole de coopération « Evaluation du bilan radiologique requis et sa demande anticipée par l'IOA en lieu et place du médecin pour les patients se présentant avec un traumatisme de membre dans un service d'urgence »

Arrêté du 29 novembre 2019

■ Contenu :

Adapté aux besoins des participants
Prescrit par l' Arrêté du 29 novembre 2019 relatif à l'autorisation du protocole de coopération « Evaluation du bilan radiologique requis et sa demande anticipée par l'infirmier ou l'infirmière organisateur de l'accueil (IOA), en lieu et place du médecin, pour les patients se présentant avec un traumatisme de membre dans un service d'urgences »

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthode de pédagogie active se basant sur les connaissances antérieures de l'apprenant ainsi que sur l'apprentissage en groupe :

- Cas cliniques contextualisés
- Travaux de groupe avec cas cliniques issus de situations réelles
- Mises en situation professionnelle
- Supports audio-visuels et multimédias
- Analyse de situations professionnelles

■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

■ Intervenants

Infirmiers et médecins en postes dans une structure de médecine d'urgence, formateurs AFGSU, médecin radiologue, manipulateur en électroradiologie médicale référent en radioprotection.

■ Directeur médical

Dr Eve KAMMER

■ Coût et organisation de la formation

Financé par l' ARS Nouvelle Aquitaine pour l'année 2024.

400 euros par personne

6 à 12 personnes par groupe

Une convention sera établie avec le Centre Hospitalier de Périgueux

■ Horaires :

8h30 à 17h00 avec 1 heure de pause repas.



Taux de réussite 2023 :

100%

■ Évaluation et validation des acquis :

Présence obligatoire
Participation active de l'apprenant
Questionnaire pré et post test, validé par les formateurs
Carnet de stage traçant le stage clinique incluant 40 patients
Attestation de formation sur l'ensemble des connaissances théoriques et pratiques par le responsable médical du CESU

■ Prérequis :

Formation spécifique à la fonction d'infirmier Organisateur de l'Accueil (IOA)

Nous contacter :

CESU 24

80, avenue Georges Pompidou

24000 Périgueux

cesu24@ch-perigueux.fr

Téléphone : 05.53.45.28.06



FORMATIONS TOUT PUBLIC



- Formation « PSC 1 »
- Formation « Les gestes qui sauvent »

25
26

Taux de réussite 2023 :
100%

Public cible

Accessible à toute personne âgée de plus de 10 ans (autorisation parentale nécessaire pour les mineurs)

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours

Durée de la formation

1 jour soit 7 heures

Dates

Plusieurs sessions sont planifiées sur l'année, veuillez nous contacter.

Bulletin d'inscription à compléter disponible en annexe.

Nous contacter :

CESU 24
80, avenue Georges
Pompidou
24000 Périgueux
cesu24@ch-perigueux.fr
Téléphone : 05.53.45.28.06

Prévention et secours civiques de niveau 1

N° de fiche RS2387 – Certificateur : Ministère de l'intérieur et des Outre-Mer

Echéance de l'enregistrement : 31/12/2021

Pour plus d'information sur la fiche formation au RS : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2387/>

■ Contenu :

Formation conforme à l'arrêté du 24 juillet 2007 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 »

- Malaise et Alerte
- Plaies et la protection
- Brûlures
- Traumatismes
- Hémorragies
- Obstruction des voies aériennes
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque
- Alerte aux populations

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de ses connaissances théoriques et pratiques :

- Mises en situation pratiques contextualisées
- Supports audio-visuels et multimédias

■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

■ Intervenants

Formateur PSC, Formateur de formateur PSC

■ Directeur médical

Dr Eve KAMMER

■ Coût et organisation de la formation

Tarif individuel : 60 euros

7 à 10 personnes par groupe

Une convention sera établie avec le Centre Hospitalier de Périgueux

■ Horaires :

8h30 à 17h00

avec 1 heure de pause repas.

■ Évaluation et validation des acquis :

- Présence obligatoire
- Réalisation de tous les gestes de premiers secours
- Participation à au moins une activité d'application en tant que sauveteur (cas concret, exercice de simulation)
- Formation certificative avec délivrance d'un certificat de compétences, reconnu par les services de l'Etat.

■ Prérequis :

Aucun

Taux de réussite 2023 :
100%

Public cible

Accessible à toute personne âgée de plus de 10 ans (autorisation parentale nécessaire pour les mineurs)

Objectifs pédagogiques

- Être capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, alerter les secours d'urgence adaptés, empêcher l'aggravation de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours

Durée de la formation

2 heures

Dates

Plusieurs sessions sont planifiées sur l'année, veuillez nous contacter.

Bulletin d'inscription à compléter disponible en annexe.

Nous contacter :

CESU 24
80, avenue Georges
Pompidou
24000 Périgueux
cesu24@ch-perigueux.fr
Téléphone : 05.53.45.28.06

Sensibilisation aux Gestes Qui Sauvent

■ Contenu :

- Formation conforme à l'Arrêté du 30 juin 2017 instituant une sensibilisation aux « gestes qui sauvent »
- La protection : conduite à tenir pour mettre une personne en sécurité après un accident.
 - L'alerte : rappel des numéros d'urgence et de la procédure pour transmettre une alerte correcte aux secours professionnels.
 - La victime inconsciente qui ne respire pas : réanimation cardio-pulmonaire
 - La victime inconsciente qui respire : position latérale de sécurité (PLS).

■ Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé interactif
- Apprentissage en miroir

■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

■ Intervenants

Formateur PSC, Formateur de formateur PSC

■ Directeur médical

Dr Eve KAMMER

■ Coût et organisation de la formation

20 euros par personne
6 à 15 personnes par groupe
Une convention sera établie avec le Centre Hospitalier de Périgueux

■ Horaires :

09h30 à 11h30
14h00 à 16h00

■ Évaluation et validation des acquis :

- Présence obligatoire
- Réalisation de tous les gestes demandés
- Délivrance d'une attestation, conformément au modèle établi par le ministre chargé de la sécurité civile.

■ Prérequis :

Aucun





FORMATION A LA DEMANDE

Vous n'avez pas trouvé de formation correspondant à vos besoins ?

Nous sommes à votre écoute et à votre disposition pour créer et organiser des formations, liées aux gestes et soins d'urgence, adaptées à vos besoins.

Une proposition personnalisée vous sera faite.

N'hésitez pas à nous contacter.





FORMULAIRE
D'INSCRIPTION

Nom (Mlle, Mme, Mr**):

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone : Email :

Situation de handicap devant être portée à la connaissance de l'organisme formateur

SITUATION PROFESSIONNELLE

Profession : Employeur :

Adresse : Tel :

Demandeur d'emploi

Etudiant

Autre (précisez) :

FORMATION(S) SOUHAITEE(S)

A quel titre formulez-vous votre inscription ?

En temps que particulier

Adressé par votre employeur

Intitulé de la formation :

Date retenue par téléphone :

MODE DE FINANCEMENT

Prise en charge de la formation par Organisme destinataire de la convention

Titre, Nom et adresse du responsable de l'établissement :

Formation à titre individuel

Paiement par :

Virement bancaire

Autre

*Un bulletin par candidat **Rayer la mention inutile

FAIT LE

SIGNATURE DU DEMANDEUR

DOCUMENTS A FOURNIR

La fiche d'inscription ci-jointe dûment complétée. (Une convention sera transmise suite à l'envoi de cette inscription). La photocopie de votre diplôme professionnel pour une inscription en AFGSU.

Une attestation de moins de trois mois témoignant que vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi.

La photocopie de votre carte d'étudiant.

Si vous bénéficiez d'une aide financière par un organisme pour financer une partie de votre formation, une attestation de prise en charge délivrée par celui-ci mentionnant les modalités. Copie de votre Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence, si vous demandez un recyclage.

ATTENTION :
L'ATTESTATION ORIGINALE DE FORMATION
SERA REMISE A CHAQUE APPRENANT EN FIN DE FORMATION. AUCUN
DUPLICATA NE SERA DELIVRÉ



Centre hospitalier
de Périgueux



80 avenue Georges Pompidou - CS 61205 - 24019 Périgueux cedex - Tél. 05 53 45 25 25



www.ch-perigueux.fr



CESU 24

80, avenue Georges Pompidou
24000 Périgueux
cesu24@ch-perigueux.fr
Téléphone : 05.53.45.28.06